



Commune de Carouge

Dans sa séance ordinaire du 22 mai 2018, le Conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2017.

D'approuver le compte de fonctionnement 2017 pour un montant de CHF 98'698'596.36 (dont à déduire les imputations internes de CHF 4'324'000.—, soit net CHF 94'374'596.36) aux charges et de CHF 98'700'682.15 (dont à déduire les imputations internes de CHF 4'324'000.—, soit net CHF 94'376'682.15) aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 2'085.79.

D'approuver le compte d'investissements 2017, pour un montant de CHF 22'530'245.77 aux dépenses et de CHF 2'334'811.80 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 20'195'433.97.

D'approuver le financement des investissements nets de CHF 20'195'433.97 par l'autofinancement à raison de CHF 18'432'511.10 au moyen de la somme de CHF 12'698'362.87 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen des amortissements complémentaires excédant les amortissements ordinaires inscrits au compte de fonctionnement pour un montant de CHF 5'732'062.44 et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à CHF 2'085.79 L'insuffisance de financement s'élève à CHF 1'762'922.87.

D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à CHF 2'085.79 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2017.

D'approuver le bilan au 31 décembre 2017, totalisant à l'actif un montant de CHF 217'119'674.21 qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures 10 à 13)	CHF	53'364'467.59
- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	CHF	163'755'206.62
- Avances aux financements spéciaux (nature 18)	CHF	0.00
- Découvert (nature 19)	CHF	0.00
Total de l'actif	CHF	217'119'674.21

et au passif un montant de CHF 217'119'674.21 qui se compose de :

- Engagements courants, dettes à court terme et passifs transitoires (natures 20, 25)	CHF	8'300'408.19
- Dettes à court, moyen et long termes (nature 21 et 22)	CHF	30'000'000.00
- Engagements envers des entités particulières (nature 23)	CHF	856'114.64
- Provisions (nature 24)	CHF	11'747'064.10
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	CHF	2'503'961.67
- Fortune nette (nature 29)	CHF	163'712'125.61
Total du passif	CHF	217'119'674.21

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2017 à CHF 47'429'600.00

(DA 118-2018) Décision prise par 30 oui, 0 non et 0 abstention.

D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2017
Mentionnés en annexe, pour un montant de CHF 8'780'803.02

(Pièce 1)

Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par :

- les plus-values enregistrées aux revenus de CHF 5'118'560.47
- les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges de CHF 18'660'223.66

pour un total de CHF 23'778'784.13
moins les insuffisances sur les revenus de CHF — 15'144'549.32

soit au total CHF 8'634'234.81

Revenus	CHF
Total des revenus budgétisés pour l'année 2017	108'726'671
+ Augmentation de revenus de divers postes	5'118'560.47
./. Insuffisances sur d'autres postes	<u>- 15'144'549.32</u>
Total des revenus	98'700'682.15
Charges	CHF
Total des charges budgétisées pour l'année 2017	108'578'017
+ Dépassements budgétaires	8'780'803.02
./. Economies sur d'autres postes	<u>-18'660'223.66</u>
Total des charges	98'698'596.36
Résultat	CHF
Excédent de revenus de	2'085.79

(DA 119-2018) Décision prise par 30 oui, 0 non et 0 abstention.

D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2017 de la Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique à Carouge avec un montant de CHF 334'369.47 de charges et de CHF 340'432.85 de revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 6'063.38.

D'approuver l'augmentation de capital nette de CHF 6'063.38.

D'approuver le bilan au 31 décembre 2017 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 484'054.81.

(DA 120-2018) Décision prise par 30 oui, 0 non et 0 abstention.

Fondation carougeoise pour le logement des personnes âgées :

D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2017 de la Fondation carougeoise pour le logement des personnes âgées avec un montant de CHF 1'648'614.06 de charges et de CHF 1'937'904.84 de revenus, le bénéfice s'élevant à CHF 289'290.78.

D'approuver l'augmentation de capital nette de CHF 289'290.78.

D'approuver le bilan au 31 décembre 2017 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 29'556'327.20.

Association E.M.S. «Résidence Les Pervenches» :

D'ap-

prouver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2017 de l'association E.M.S. «Résidence Les Pervenches» avec un montant de CHF 10'340'757.46 de charges et de CHF 10'573'300.95 de revenus, le bénéfice s'élevant à CHF 232'543.49.

D'approuver l'augmentation de capital nette de CHF 232'543.49.

D'approuver le bilan au 31 décembre 2017 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 2'624'063.59.

(DA 121-2018) Décision prise par 29 oui, 0 non et 1 abstention.

Fondation Intercommunale des Communes de Bardonnex, Carouge, Troinex

D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2017 de la Fondation Intercommunale des Communes de Bardonnex, Carouge, Troinex avec un montant de CHF 1'490'666.— de charges et de CHF 1'493'145.85 de revenus, le bénéfice s'élevant à CHF 2'479.85.

D'approuver l'augmentation de capital nette de CHF 2'479.85.

D'approuver le bilan au 31 décembre 2017 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 23'826'945.42.

Association E.M.S. «Résidence de Drize»

D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2017 de l'association E.M.S. «Résidence de Drize» avec un montant de CHF 9'167'171.26 de charges et de CHF 9'231'556.55 de revenus, le bénéfice s'élevant à CHF 64'385.29.

D'approuver l'augmentation de capital nette de CHF 64'385.29.

D'approuver le bilan au 31 décembre 2017 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 1'789'492.02.

(DA 122-2018) Décision prise par 30 oui, 0 non et 0 abstention.

D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2017 de la Fondation du Vieux Carouge avec un montant de CHF 383'800.54 de charges et de CHF 972'669.49 aux revenus, le résultat d'exploitation s'élève à CHF 588'868.95.

D'approuver l'augmentation de capital nette de CHF 588'868.95.

D'approuver le bilan au 31 décembre 2017 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 44'289'084.24.

(DA 124-2018) Décision prise par 28 oui, 0 non et 2 abstentions.

Le délai pour demander un référendum expire le 9 juillet 2018.

Les électeurs ont le droit de prendre connaissance du texte complet des délibérations à la Mairie moyennant rendez-vous pris préalablement.

La Présidente :



Gabriela Sonderegger

Carouge, le 23 mai 2018/dvo